



Avec vous, la Savoie entre dans l'ère DURABLE !

La réussite de l'opération SACrément DURABLE repose aussi sur vous : hôtesse de caisse, agents de vente... voici quelques arguments pour expliquer l'opération et répondre aux clients réticents !

La production des déchets ménagers ne cesse de croître en France : ne nous laissons pas envahir, réagissons !
Le sac de caisse est le symbole de ces déchets inutiles que chacun d'entre nous peut facilement éviter.

En Savoie, environ 130 millions de sacs jetables sont distribués par an, soit 780 tonnes de déchets plastique à éliminer !

Parce que le déchet le moins nuisible est celui qu'on ne produit pas, la Savoie réagit et passe à l'action.

Le 2 mai 2005, la Savoie s'engage à remplacer les sacs jetables par le SAC cabas DURABLE.

Professionnels, collectivités et associations adhèrent à l'opération « SACrément DURABLE », coordonnée par le Conseil général de la Savoie. La signature de la charte « éco-commerçant » concrétise leur engagement durable.

En Savoie comme dans le monde entier, le développement durable est l'affaire de chacun d'entre nous ! Nous pouvons tous faire un geste **pour l'avenir de notre planète** en agissant au quotidien : **passons du jetable au durable !**

Ensemble, changeons nos habitudes !

Ensemble, passons à l'ère du SACrément DURABLE !

De bonnes raisons de supprimer les sacs jetables !

1. Eviter à nos enfants de jouer avec les sacs jetables (risque d'étouffement et d'étranglement)
2. Préserver notre environnement :
 - des paysages plus propres
 - moins de pétrole gaspillé
 - la faune mieux respectée
3. Diminuer nos déchets
4. Réduire nos dépenses :
 - moins de dépenses au départ (lors de la fabrication des sacs)
 - moins de dépenses à l'arrivée (lors du traitement des déchets)
5. Limiter l'attente aux caisses



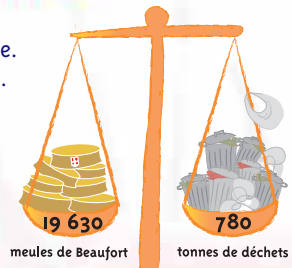
“ Un sac jetable, c'est 3 fois rien ! ”

1. 20 minutes d'utilisation pour **plusieurs siècles de dégradation** en cas d'abandon.
2. En France, environ **18 milliards de sacs jetables** sont distribués chaque année (300 par personne et par an) !
3. En **Savoie**, environ **130 millions de sacs jetables** sont distribués chaque année !
4. A raison de 6 g par sac, ce sont **780 tonnes** de déchets inutiles !
5. Soit 25 millions de litres de pétrole brut gaspillés, soit 15 millions de litres d'essence... de quoi parcourir 5360 fois le tour de la terre en voiture !



“ Je me sers des sacs jetables comme sacs poubelles ! ”

1. Moins d'un tiers est recyclé en poubelle : **la plupart sont jetés !**
2. Pas très solides, vite percés, ils **salissent votre poubelle** : le sac poubelle est plus résistant et plus propre.
3. Les sacs jetables sont **fabriqués à partir de pétrole**, les sacs poubelles contiennent du plastique recyclé.
4. A raison d'un « vrai » sac poubelle par personne et par semaine au lieu de sacs jetables, la Savoie **économisera 330 tonnes de déchets !**

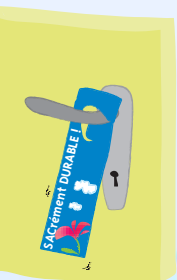


“ Et le sac biodégradable ? ”

1. Le sac biodégradable se bio-dégrade dans un composteur... or moins de 5% des Savoyards en ont un : **la plupart des sacs sont jetés !**
2. Un sac biodégradable abandonné dans la nature **se dégrade en plusieurs dizaines d'années.**
3. Fabriqué à base de maïs non-alimentaire, il est un grand consommateur de pesticides et d'engrais.

“ Pourquoi le sac cabas ? ”

1. Au delà de sa 7^{ème} utilisation, le sac cabas devient **écologiquement rentable** (économie de matières premières, d'énergie, de transports et de déchets).
2. Il **permet de gagner du temps en caisse** : plus facile à ouvrir et à remplir, il diminue votre temps d'attente !
3. Il **est plus solide** : il ne risque pas de casser lorsque vous transportez vos courses.
4. Il **est plus confortable** : il ne blesse pas vos mains lorsqu'il est chargé.
5. Il **est plus esthétique** : vous pouvez l'utiliser quotidiennement pour tout autre usage !



“ J'oublie toujours mon sac cabas ! ”

Sur votre rétroviseur ou votre porte, accrochez le pense-bête, reçu dans le Savoie Mag !

“ C'est encore le consommateur qui paye ! ”

1. Les sacs jetables **ne sont pas gratuits** : vous les payez déjà à travers vos achats !
2. Vous pourrez choisir **le commerçant qui vous fera profiter de cette opération.**
3. Moins de déchets à traiter, c'est **moins de coûts de traitement !**
4. Aujourd'hui les sacs cabas sont consignés et échangeables dans la plupart des enseignes : vous ne les payez qu'une fois !

